

le **cnam**

Les chiffres clés

Synthèse

2020

Observatoire
des études & carrières

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement qui consacre son activité pédagogique et de recherche à la formation professionnelle des adultes. En 2019-2020, cette activité représente 87 % de l'activité pédagogique du Cnam. Les 13 % restants sont dédiées aux apprentis et étudiants qui sortent directement de l'enseignement secondaire vers quelques filières historiquement liées au Cnam (par exemple l'ingénieur de l'école supérieure des géomètres et topographes - ESGT).

*En 2019-2020, le Conservatoire a proposé une offre de formation nationale de près de 6 500 enseignements en présentiel¹, plus de 1 200 enseignements à distance et de 765 enseignements en formation hybride². Il a accueilli **près de 52 000 inscrits pour 280 000 inscriptions** et dispensé **près de 19,2 millions d'heures stagiaires**.*

Le réseau du Cnam s'étend également à l'étranger dans cinq centres, une quinzaine de partenariats hors centres Cnam à l'étranger pour le déploiement de formations diplômantes et une quarantaine de partenariats pour des actions de coopération. Le nombre d'auditeurs inscrits administrativement à l'étranger connaît une diminution, avoisinant les 6 800 apprenants, malgré une augmentation des partenariats internationaux.

*

*

Des actifs avec un bagage initial équivalent au moins au Baccalauréat

Les auditeurs du Cnam ont en moyenne 32,6 ans en 2019-2020, contre 31,9 ans en 2018-2019. Le public reste relativement jeune et ceci s'explique par le développement des formations en alternance, qui compte 9 200 auditeurs inscrits dans cette voie en 2019-2020³ et qui accueillent un public jeune (23,4 ans en moyenne). Ces formations en alternance attirent un public plutôt masculin en raison des formations d'ingénieurs : on dénombre ainsi 138 hommes pour 100 femmes inscrits en alternance contre 109 pour l'ensemble des inscrits.

Depuis 2016-2017, la part des auditeurs possédant un diplôme de niveau BAC lors de leur première inscription au Conservatoire augmente considérablement pour atteindre un palier ces deux dernières années (27 % en 2018-2019 et 28 % en 2019-2020).

En 2019-2020, au moment de leur inscription au Conservatoire, trois auditeurs sur cinq sont en emploi (65 %) alors que moins d'un sur cinq est à la recherche d'un emploi (19 %). Ces proportions sont stables depuis trois ans. Enfin, six auditeurs sur dix en emploi occupent une profession intermédiaire⁴ (64 %).

La formation « dématérialisée » : une force du Conservatoire

Parmi les 52 000 auditeurs, un peu plus de 21 500 se sont inscrits¹ pédagogiquement à au moins un enseignement à distance ou en hybride en 2019-2020, soit 42 %. Cette offre de formation à distance est complétée par **20 MOOC** qui ont recueilli 146 400 inscriptions la même année universitaire.

En 2019-2020, les 52 000 inscrits ont donné lieu à 280 000 inscriptions à un enseignement de l'offre nationale. Sur l'ensemble du réseau, sept inscriptions sur dix (70 %) sont prises en présentiel.

Au cours des dernières années, la part des inscriptions associées aux niveaux 7 & 8 (BAC+5 et plus) augmente, passant de 23 % en 2015-2016 à 34 % en 2019-2020.

¹ Le Conservatoire ayant mis en place un plan de continuité pédagogique à partir du second semestre 2019-2020 pour cause de pandémie, un maximum d'enseignements a été basculé en distanciel. La modalité de formation d'inscription présentée dans cette synthèse correspond à celle déclarée au moment de l'inscription et peut être différente de la modalité réellement suivie.

² Il s'agit d'enseignements dispensés en partie en présentiel et partie en à distance.

³ 35 % sont en alternance par la professionnalisation.

⁴ Sont considérés ici comme emplois intermédiaires les professions et catégories socioprofessionnelles suivantes : techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, employés et assimilés et autres professions intermédiaires.

La valorisation des parcours toujours importante au Conservatoire

Le Conservatoire accompagne ses auditeurs dans le cadre de la validation des acquis :

- la **validation des acquis professionnels et personnels** (VAPP), dispositif d'accès à une formation, a reçu 497 candidatures en 2020 qui ont donné lieu à 540 notifications de décision dont 370 *accès direct* et 145 *accès sous réserve* de validation d'enseignement(s) ou *avec dispense* de certains enseignements. Il s'agit de femmes plus souvent que d'hommes (54 %) et de candidats plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (41 ans en moyenne en 2020). Concernant leur situation professionnelle, la part des candidats en recherche d'un emploi ou « sans emploi » est supérieure à celle de l'ensemble des auditeurs du Cnam (23 %). La demande de VAPP s'est exprimée en moyenne après 15/16 ans d'expérience.
- la **validation des acquis de l'expérience** (VAE), dispositif d'accès à un diplôme, a concerné 340 candidats en 2020 qui ont donné lieu à 378 notifications de décision dont 161 *délivrances de diplôme* et 203 *validations partielles*. Les candidats sont nettement plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (44 ans en moyenne) et presque autant à la recherche d'un emploi ou « sans emploi » (20 % en 2020). La demande de VAE s'est exprimée en moyenne 17 ans après l'obtention de leur plus haut diplôme. En 2019, le Conservatoire a contribué, au niveau national, à hauteur de 14 % de l'ensemble des demandes de VAE⁵ ;
- la **validation des études supérieures** (VES), dispositif permettant de valoriser les études antérieures, a concerné 1 705 candidats en 2020 qui ont donné lieu à 1 740 décisions dont 1 414 *accords d'UE* et 174 *accords couplés avec au moins un refus d'UE*. En 2020, il s'agit plus fréquemment de femmes que d'hommes (45 % d'hommes) et de candidats dont l'âge moyen est quasi-similaire à celui de l'ensemble des auditeurs du Cnam (32,9 ans).

Par ailleurs, la **présence et la réussite aux examens**⁶ à l'issue des enseignements demeurent élevées⁷ : en moyenne, près de huit auditeurs sur dix se présentent aux examens (79 % en 2019-2020) et, parmi eux, neuf, en moyenne, les réussissent (89 %).

Si on observe la même régularité que les années précédentes quant à la présence aux examens selon la modalité d'enseignement avec un taux de présence des enseignements dispensés à distance ou en hybride, toujours plus faible que celui des enseignements dispensés en présentiel (en 2019-2020, respectivement 70 %, 78 % et 82 %), il s'avère que cette présence est nettement plus importante pour les enseignements dispensés en FOAD que d'ordinaire (70 % donc en 2019-2020 contre 56 % l'année précédente par exemple). Par ailleurs, pour la première fois depuis des années d'observation, la réussite elle est particulièrement élevée pour les enseignements dispensés en présentiel (89 % en 2019-2020 contre 80 % l'année précédente).

Enfin, on observe une augmentation du nombre de parchemins délivrés entre 2017-2018 et 2018-2019 (+9,4 %) avec **un volume de 14 655**⁸.

Près de huit sur dix sont des *diplômes* (79 % en 2018-2019), essentiellement de niveau 6 (43 % en 2018-2019). En 2018-2019, Titres RNCP, Licences générales, Licences professionnelles et Diplômes d'Établissement représentent près de quatre diplômes sur cinq délivrés (79 %).

Les *certificats* représentent, quant à eux, 21 % de l'ensemble des parchemins délivrés en 2018-2019, dont six sur dix dans le cadre du partenariat avec l'autorité des marchés financiers (AMF, 62 % en 2018-2019).

⁵ Claire Létroublon, La validation des acquis de l'expérience dans les établissements d'enseignement supérieur en 2019, Note d'information, n° 19.14, MESRI-SIES, novembre 2020.

⁶ La présence et la réussite aux examens sont estimées pour tous les enseignements où au moins un auditeur s'est présenté au moins à une des sessions d'examens. Pour la présence, il s'agit également des auditeurs qui ont présenté les travaux demandés en contrôle continu.

⁷ Les indicateurs de présence et réussite aux examens sont calculés hors enseignements de l'Institut national des techniques économiques et comptables (Cnam - INTEC)

⁸ Donnée quasi définitive.

Tableau 1 : Les auditeurs du Cnam en 2019-2020 répartis selon le centre Cnam d'inscription administrative.

2019-2020	Les inscrits							
	Nombre d'auditeurs régionaux sans double compte ¹	Nombre d'auditeurs "entrants" ²	Part des auditeurs en FOD+HYB ³ (en %)	Rapport de masculinité ⁴	Âge moyen (en années)	Part d'auditeurs ayant le niveau BAC+3 et plus (en %)	Part d'auditeurs à la recherche d'un emploi (en %)	Part de l'alternance dans l'ensemble des inscrits ⁵ (en %)
Cnam Auvergne - Rhône-Alpes	1 959	194	46,2	112	32,9	41,4	10,0	36,4
Cnam Bourgogne - Franche-Comté	1 119	0	19,1	86	26,8	22,0	6,4	19,2
Cnam Bretagne	1 600	1 218	92,5	121	36,7	44,3	17,6	2,8
Cnam Centre - Val de Loire	954	646	65,1	103	34,1	38,9	25,8	19,0
Cnam Corse	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	s.o.
Cnam Grand Est	2 974	2 074	32,5	93	31,3	34,5	20,5	43,2
Cnam Hauts de France	2 427	732	29,3	102	31,9	38,2	22,5	51,7
Cnam Normandie	1 204	262	25,1	100	29,4	24,1	16,5	38,1
Cnam Nouvelle Aquitaine	2 272	803	55,0	109	35,7	45,3	19,8	19,9
Cnam Pays de la Loire	3 540	975	37,9	106	29,1	32,4	17,0	38,8
Cnam Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 364	676	61,3	153	34,4	38,8	36,7	20,1
Île de France								
Cnam Paris - Établissement public	18 051	7 399	52,3	107	33,9	39,0	17,4	8,8
Cnam Île de France	4 039	2 205	57,7	90	35,0	30,3	13,5	20,5
Occitanie								
Cnam Languedoc-Roussillon	697	0	52,9	70	36,3	35,4	34,2	13,3
Cnam Midi-Pyrénées	954	103	44,1	167	33,4	41,8	30,0	19,6
Sous-total Cnam France métropolitaine	43 154	17 287	46,9	105	33,3	37,6	18,4	20,7
Cnam Guadeloupe	331	0	43,5	37	37,0	26,8	19,6	7,9
Cnam Guyane	32	0	96,9	350	36,3	38,5	13,9	s.o.
Cnam Martinique	433	0	21,2	80	29,4	19,7	17,2	54,3
Cnam Mayotte	19	0	100,0	150	31,6	20,0	5,0	s.o.
Cnam Nouvelle Calédonie	466	0	23,0	46	36,5	24,4	15,7	s.o.
Cnam La Réunion	497	9	84,7	62	29,9	23,6	22,3	9,3
Cnam Polynésie Française	161	0	55,9	112	29,9	20,9	3,1	4,3
Sous-total Cnam Outre-Mer	1 939	9	46,6	62	32,8	23,7	17,1	16,2
Cnam Chine	186	0	0,0	696	19,4	n.c.	0,0	s.o.
Cnam Côte d'Ivoire	600	0	18,2	758	32,0	28,5	0,0	s.o.
Cnam Liban	2 169	0	0,0	241	23,1	19,0	17,3	s.o.
Cnam Madagascar	463	0	70,8	116	24,4	16,4	88,9	s.o.
Cnam Maroc	210	0	48,1	152	29,1	17,3	5,1	s.o.
Autres Cnam à l'étranger	3 163	0	n.c.	70	38,0	99,0	0,7	s.o.
Sous-total Cnam Etranger	6 791	0	7,9	241	25,3	22,6	21,5	s.o.
Total Cnam	51 884	17 296	41,7	109	32,6	35,9	18,6	17,8

Sources : systèmes de scolarité des CCR, enquêtes complémentaires OEC - Traitements : DNF - OEC.

(1) : i.e. personnes physiques, sans double compte.

(2) : Auditeurs inscrits administrativement dans d'autres régions.

(3) : Modalité d'enseignement au moment de l'inscription, peut être différente de celle réellement suivie.

(4) : Rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

(5) : Attention, cet indicateur est estimé à partir de deux sources de données différentes. Il est à prendre avec précaution pour certains centres (Cnam Hauts de France, Cnam Pays de la Loire et Cnam PACA).

"n.c." mis pour "non communiqué", "s.o." pour "sans objet".

Tableau 2 : L'offre de formation nationale, les inscriptions pédagogiques et la présence/réussite aux examens selon le centre Cnam en 2019-2020.

2019-2020	Nombre d'enseignements ouverts avec au moins un auditeur inscrit			Inscriptions			Présence et réussite aux examens ¹		
	Présentiel	FOAD	Hybride	Nombre d'inscriptions	Part des inscriptions de niveaux 7 & 8 (en %)	Part des inscriptions FOD+HYB (en %)	Nombre d'inscriptions UE/US ²	Taux de présence aux examens ³ (en %)	Taux de réussite aux examens ⁴ (en %)
Cnam Auvergne - Rhône-Alpes	334	17	39	10 955	21,1	9,9	10 955	64,2	91,6
Cnam Bourgogne - Franche-Comté	218	0	0	8 310	15,9	0,0	8 310	96,0	90,5
Cnam Bretagne	20	68	117	6 098	21,4	90,3	6 098	76,9	89,1
Cnam Centre - Val de Loire	119	100	46	4 910	11,6	43,1	4 910	78,8	88,9
Cnam Corse ⁵	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Cnam Grand Est	560	127	26	22 947	35,3	22,2	22 947	74,1	91,7
Cnam Hauts de France	362	98	26	18 786	19,1	12,5	18 786	87,2	94,0
Cnam Normandie	354	19	17	8 871	35,0	7,2	8 871	89,9	88,5
Cnam Nouvelle Aquitaine	475	60	43	12 806	68,5	22,4	12 806	n.c.	n.c.
Cnam Pays de la Loire	492	91	8	24 710	39,5	25,4	24 710	86,2	92,2
Cnam Provence-Alpes-Côte d'Azur	208	62	25	6 294	40,4	31,1	6 294	70,0	89,5
Île de France									
Cnam Paris - Établissement public	2 004	364	133	96 073	44,5	41,3	68 807	72,9	85,6
Cnam Île de France	317	71	89	20 607	17,7	35,8	20 607	68,2	87,4
Occitanie									
Cnam Languedoc-Roussillon	115	0	5	2 458	8,1	2,5	2 458	88,7	87,4
Cnam Midi-Pyrénées	233	12	20	4 745	34,1	9,9	4 745	83,0	91,7
Sous-total Cnam France métropolitaine	5811	1089	594	248 570	36,5	30,3	221 304	77,5	89,4
Cnam Guadeloupe	88	0	0	763	15,5	0,0	763	73,8	84,4
Cnam Guyane	8	0	0	50	10,0	0,0	50	100	96
Cnam Martinique	140	0	5	2 885	10,8	2,4	2 885	92,8	87,4
Cnam Mayotte ⁵	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Cnam Nouvelle Calédonie	35	1	0	824	1,9	0,1	824	28,3	73,3
Cnam La Réunion	13	0	96	3 336	4,3	94,5	3 336	71,6	78,7
Cnam Polynésie Française	48	0	0	569	2,0	0,0	569	*	*
Sous-total Cnam Outre-Mer	332	1	101	8 427	7,2	38,2	8 427	76,0	83,1
Cnam Chine	22	0	0	1 986	18,7	0,0	1 986	100,0	n.c.
Cnam Côte d'Ivoire	95	3	0	3 481	15,0	0,7	3 481	83,9	69,9
Cnam Liban	171	103	0	12 798	15,0	31,1	12 798	91,8	80,9
Cnam Madagascar	1	0	70	1 622	7,6	95,9	1 622	82,7	84,9
Cnam Maroc	48	0	0	1 139	1,5	0,0	1 139	n.c.	n.c.
Autres Cnam à l'étranger	7	6	0	265	68,3	34,0	265	100,0	100,0
Sous-total Cnam Etranger	344	112	70	21 291	14,0	26,6	21 291	90,7	80,9
Total Cnam	6 487	1 202	765	278 288	33,8	30,3	251 022	78,8	88,1

Sources : systèmes de scalarité des CCR, enquêtes complémentaires OEC - Traitements : DNF - OEC.

(1) : voir note n°6 de ce document.

(2) : nombre d'inscriptions avec au moins un présent à l'examen, hors Cnam - INTEC.

(3) : nombre de présents rapporté au nombre d'inscrits. Indicateur calculé hors Cnam - INTEC.

(4) : nombre de reçus rapporté au nombre de présents. Indicateur calculé hors Cnam - INTEC.

(5) : Les centres cnam Mayotte et Corse n'organisent pas d'enseignement et inscrivent simplement à de la FOAD sortante.

* Absence de saisies dans l'appliquetif de gestion de scalarité entre 2014-2015 et 2019-2020.

"n.c." mis pour "non communiqué", "s.o." pour "sans objet".

Tableau 3 : Valorisation des parcours

Nombre de parchemins délivrés	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Diplomation	9 435	11 496	10 458	11 612 ^(p)	9 054 ^(p)
Certification	3 917	3 948	2 940	3 043 ^(p)	804 ^(p)
Diplomation et certification	13 352	15 444	13 398	14 655^(p)	9 858^(p)

Sources : Marques, CCR/CCE, service de la diplomation de la DNF, enquêtes OEC, EiCnam, DAP - Traitements : DNF - OEC.

(p) : données provisoires

Validation des acquis	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Validation des acquis professionnels et personnels - VAPP						
Nombre de candidats	759	720	717	627	576	497
Nombres de notifications de décisions	817	767	767	665	660	540
Validation des acquis de l'expérience - VAE						
Nombre de candidats	518	532	511	402	459	340
Nombres de notifications de décisions	600	612	594	447	535	378
Validation des études supérieures - VES						
Nombre de candidats	1 187	1 452	1 392	1 515	1 668	1 705
Nombres de notifications de décisions	1 236	1 506	1 459	1 578	1 747	1 740

Sources : DNF, Bases DIVA, DIVAP, VIATIC, DIVES - Traitements : DNF - OEC.